2007-03330/

Communiqués archivés de BAnQ

Élection d'un usager de l'île de Montréal au conseil d'administration de Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Montréal, le 28 août 2006 — Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) tiendra prochainement une élection pour le poste de représentant des abonnés de l'île de Montréal au sein de son conseil d'administration.

Devenir candidat

Du 2 au 16 septembre 2006 (17 h), les abonnés de BAnQ qui sont inscrits en date du 17 juillet dernier, qui sont résidents du Québec, qui demeurent sur l'île de Montréal et qui sont âgés de 18 ans ou plus pourront soumettre leur candidature dûment appuyée à ce poste. La durée du mandat est de deux ans. Chaque candidat doit être appuyé par 20 cosignataires qui sont abonnés de BAnQ, inscrits en date du 17 juillet dernier et résidents de l'île de Montréal. Les coordonnées des candidats et des cosignataires doivent être à jour dans la banque des abonnés de BAnQ.

Le bulletin de mise en candidature et les formulaires de cosignataire sont disponibles sur le portail Internet de l'institution (www.banq.qc.ca).

Voter pour un candidat

Dès le 26 septembre prochain, la liste des candidats admissibles ainsi que les fiches d'information remplies par chacun d'eux seront publiées sur le portail Internet de BAnQ.

Du 17 au 22 octobre prochain, les abonnés de BAnQ résidents de l'île de Montréal pourront voter de façon électronique sur le portail pour élire leur représentant. Ils pourront aussi voter par l'entremise des postes informatiques reliés à Internet réservés à l'élection qui seront mis à leur disposition dans le hall de la Grande Bibliothèque au 475, boulevard De Maisonneuve Est, à Montréal.

Le nom du candidat élu sera dévoilé au plus tard le 1 er novembre prochain. À noter que l'élection pour le poste de représentant des abonnés demeurant à l'extérieur de l'île de Montréal au conseil d'administration de BAnQ aura lieu à l'automne 2007.

Plus de détails sur cette élection sont disponibles sur le portail Internet de BAnQ (www.banq.qc.ca/election/).

Québec
© Gouvernement du Québec, 2007